

Maisons-Alfort, le 26 octobre 2000

LE DIRECTEUR GENERAL

## AVIS

Saisine n° 2000-SA-0242

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à un projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 28 juin 1994 relatif à  
l'identification et à l'agrément sanitaire des établissements mettant sur le  
marché des denrées animales ou d'origine animale et au marquage de salubrité**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments a été saisie le 29 septembre 2000 d'une demande d'avis relative à un projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 28 juin 1994 relatif à l'identification et à l'agrément sanitaire des établissements mettant sur le marché des denrées animales ou d'origine animale et au marquage de salubrité.

Ce projet n'appelle pas d'observation particulière de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments.

**Martin HIRSCH**

23, avenue du  
Général de Gaulle  
BP 19, 94701  
Maisons-Alfort cedex  
Tel 01 49 77 13 00  
Fax 01 49 77 90 05  
[www.afssa.fr](http://www.afssa.fr)

---

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE